

## Descente Régionale Classique de Vigeois-Estivaux

*MANIFESTATION CONDITIONNÉE A LA FAISABILITÉ DU LÂCHER D'EAU PAR EDF*

**Dimanche 28 octobre 2018**

### 1. Parcours :

Embarquement en amont du Vieux Pont en rive droite – franchissement de la digue de Vigeois par la glissière en rive gauche.

Vézère sur débit soutenu par EDF à 15 m<sup>3</sup>/s.

Départ de la course en amont du Saut du Moine en rive droite (10 minutes environ après l'embarquement au Vieux Pont de Vigeois) et arrivée au débarcadère d'Estivaux en rive gauche.

Parcours de 7 km environ en classe 3.

Départ toutes les 30 secondes

### 2. Horaires prévisionnels

1<sup>ers</sup> départs à partir de 13h en fonction du nombre d'inscrits. Modification des horaires envisageable en fonction du nombre de biplaces inscrits. Horaires définitifs à consulter en ligne sur le site du comité régional le samedi 27 ([www.canoe-nouvelle-aquitaine.fr](http://www.canoe-nouvelle-aquitaine.fr))

### 3. Règlements :

Le règlement est celui de la Fédération Française de Canoë-Kayak, concernant la discipline descente (port du casque et du gilet obligatoire, bateaux insubmersibles avec cale-pieds renforcés). Débarquement obligatoire de la course classique en rive gauche à l'aire de débarquement d'Estivaux. Embarquement obligatoire de la course à l'aire d'embarquement en amont du Vieux Pont à Vigeois.

Pagaie verte eau vive **FORTEMENT** conseillée

Catégories de Minime à Vétéran

### 4. Organigramme :

Organisateur CRCK Nouvelle Aquitaine

R1 : Thijs PAAUW

Juge Arbitre : Audrey Chesnay

### 5. Inscriptions uniquement en ligne sur le site fédéral – tarif 5 euros par bateau payable sur place – gratuité pour les participants au stage régional